

édito

L'année 2017 aura vu progresser de façon très concrète les travaux de votre futur tramway. La pose des rails est en cours sur tout le tracé et les travaux d'adaptation nécessaires au débranchement à la station Gargan ont été effectués.

Pour ces chantiers, Île-de-France Mobilités a souhaité favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Vous retrouverez leurs témoignages dans cette Lettre.

Autre symbole de la progression de ce formidable projet, la première rame du futur tramway a été livrée au mois de novembre. 15 nouvelles rames confortables et écologiques seront mises en service, offrant ainsi aux 37000 voyageurs quotidiens prévus des correspondances avec les RER B et E, la future ligne 16 du métro et le futur T Zen 3.

En 2018, nous serons toujours à vos côtés en continuant d'investir massivement dans des projets majeurs de transports à l'échelle régionale. Nous poursuivrons les actions pédagogiques et d'information sur le projet du Tram 4, telles que les balades commentées, les rencontres avec les élèves aussi bien en classe que sur le terrain et les visites auprès des riverains.

Valérie Péresse

Présidente de la Région Île-de-France
Présidente d'Île-de-France Mobilités



Balade du Tram 4 à Montfermeil – juin 2017

**EN DIRECT
DU CHANTIER**

La vie du chantier
en images

LE DOSSIER

Sur les rails
de l'insertion

AUTREMENT DIT

Les agents du Tram 4
à la rencontre des
élèves du territoire

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'arrivée
de la première rame
du Tram 4

**EN DIRECT
DU TERRITOIRE**

Le groupe scolaire
Bayard à Livry-Gargan

**LES ACTEURS,
COÛT ET
FINANCEMENT
DU PROJET**

La vie du chantier en images

Le chantier du Tram 4 avance sur l'ensemble du tracé ! En tout, c'est 1,2 km de voies doubles qui a déjà été posé. Ces travaux vont s'amplifier au cours de l'année 2018. Le tracé du Tram 4 se dessine ainsi concrètement sur le territoire.

La construction des sous-stations électriques, qui permettront d'alimenter le tramway, a également commencé ; celle de la rue Notre-Dame des Anges à Montfermeil est terminée et une autre située sur l'allée Maurice Audin à Clichy-sous-Bois est en cours de réalisation.

Sur certains secteurs, les travaux de reprises de trottoirs ont débuté et plusieurs fosses, destinées à accueillir de nouveaux arbres, sont déjà creusées.

Sur la station Gargan, les travaux nécessaires au débranchement ont largement avancé durant l'été 2017. Des compléments restent néanmoins à réaliser et occasionneront encore quelques travaux de nuit, les week-ends ou en période de vacances scolaires.

Pour en savoir plus sur le Tram 4 existant, consultez : www.transilien.com / l'application SNCF / malignee.transilien.com

Ancien emplacement de la tour Utrillo à Clichy-Montfermeil



Nouveaux quais de la station Gargan, aux Pavillons-sous-Bois, suite aux travaux d'été de la SNCF



Pose de rails sur l'avenue Jean-Jaurès, à Montfermeil, en décembre 2017



Pose de rails sur l'allée Romain Rolland, à Clichy-sous-Bois, en octobre 2017



Travaux de terrassement à Gargan et aux Pavillons-sous-Bois, en juillet 2017



Sous-station électrique sur la rue Notre-Dame des Anges à Montfermeil



Retrouvez toutes les images dans la photothèque sur : www.tramway-t4.fr



VOUS ÊTES DÉJÀ PLUS DE 1000 ABONNÉS SUR LA PAGE DU TRAM 4!

À votre tour, rejoignez la communauté Facebook sur @Tram4officiel!

LE DOSSIER

Sur les rails de l'insertion

Dans le cadre de l'ambitieux programme qu'elle met en œuvre pour développer le réseau de transports franciliens, Île-de-France Mobilités a souhaité prendre un engagement social en faveur de l'emploi et de la formation dans le cadre de la réalisation de la nouvelle branche du Tram 4. Des clauses d'insertion sociale et professionnelle* ont ainsi été intégrées dans ses marchés publics. Ce dispositif a pour objectif de proposer des formations qualifiantes et un accès à l'emploi à des personnes qui en sont éloignées.

UN DISPOSITIF D'INSERTION CADRÉ PAR ILE-DE-FRANCE-MOBILITÉS

Sur le projet Tram 4, les marchés de travaux et de communication doivent allouer la réalisation de 3% du volume total d'heures travaillées à des personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi. Les entreprises concernées sont Colas Île-de-France Normandie, le groupement d'entreprises Emulithe / Eurovia / Jean Lefèbre et l'agence de communication stratéact'. Toutes ont pris une part active au dispositif en allouant un nombre d'heures très supérieur aux exigences fixées, via des contrats de professionnalisation ou de travail.

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Île-de-France Mobilités s'est appuyée sur des structures locales spécialisées pour mener à bien l'application de ces clauses d'insertion sociale et professionnelle : la Direction Emploi Formation Insertion (service de Grand Paris Grand Est), Pôle Emploi, la Mission locale de Clichy-Montfermeil, le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) et Clef Job (Groupement d'employeurs associatif).

Grâce à cette collaboration, de nombreux candidats issus du territoire traversé par le Tram 4 ont été rencontrés.

Les entretiens et remises à niveau, qui ont précédé la sélection des bénéficiaires, ont permis de mieux connaître et d'orienter chaque candidat en fonction de son profil concernant le type d'emploi et de formation.

Pour les candidats sélectionnés dans le cadre du projet, cette démarche partenariale leur assure un accompagnement permanent sur le plan professionnel et social. Chaque acteur, dans son rôle, veille à favoriser l'évolution des apprentis ou des salariés, et à solutionner graduellement les difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur leurs parcours d'insertion.

UNE INITIATIVE QUI OUVRE DES HORIZONS

Les contrats de professionnalisation et les emplois proposés dans le cadre du projet ont la particularité d'offrir des métiers d'avenir. En effet, le secteur du bâtiment et des travaux publics comme celui de la médiation recherchent en permanence des personnels qualifiés. Les bénéficiaires des clauses d'insertion des marchés publics du Tram 4, pourront donc aisément faire valoir leur savoir-faire et leur expérience, au-delà du projet.

Cette action a aussi eu pour effet de mettre en lumière les ressources locales en faveur de l'accès à l'emploi et de remotiver des personnes éloignées de l'activité économique.

Au vu de ces expériences, Île-de-France Mobilités souhaite poursuivre l'intégration des clauses d'insertion sociale et professionnelle dans les marchés dont elle est le maître d'ouvrage et amplifier leur portée.

*QU'EST-CE QUE LA CLAUSE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE ?

La clause d'insertion sociale et professionnelle est un dispositif d'accès à l'emploi et de lutte contre l'exclusion. Il s'applique aux marchés publics et est destiné aux personnes éloignées de l'emploi : les jeunes de moins de 26 ans sans qualification, les demandeurs d'emploi de plus de 12 mois, les bénéficiaires des minima sociaux, les travailleurs handicapés, et plus largement toutes les personnes rencontrant des difficultés particulières pour accéder à un emploi.

STRATÉACT'

348 heures obligatoires
à dédier à l'insertion à la date de fin
du marché

1 593 heures réalisées
dans le cadre de l'insertion
au 31/12/2017

COLAS

3300 heures obligatoires
à dédier à l'insertion à la date de fin
du marché

7 392 heures réalisées
dans le cadre de l'insertion
au 31/12/2017

GROUPEMENT EJL- EMULITHE

2 735 heures obligatoires
à dédier à l'insertion à la date de fin
du marché

182 heures réalisées
dans le cadre de l'insertion
au 31/12/2017

LES ACTEURS DU DISPOSITIF D'INSERTION



En tant que facilitatrice des clauses d'insertion sociale et professionnelle à la Direction Emploi Formation Insertion (DEFI) du Grand Paris Grand Est, **KATIA SALVADO** est chargée de mettre en relation les entreprises prestataires et les candidats tout en veillant à la bonne mise en application de la clause d'insertion sur tous les marchés concernés.

« Nous sommes très satisfaits de la mise en place de la clause d'insertion sur le chantier du Tram 4 et de l'implication des entreprises prestataires. »



SABINE DEYME est responsable emploi – formation au GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification).

Elle conçoit et met en place des plans de formation en fonction des besoins exprimés par les entreprises ; elle agit en interface avec les acteurs de la formation et les candidats.

« Notre rôle est de créer des formations adaptées aux besoins des chantiers et de pratiquer un suivi pour s'assurer que les ouvriers évoluent bien sur leur poste. »



CHRISTOPHE PAMBET est le directeur du projet Tram 4, chez Colas Île-de-France Normandie, qui est en charge de la construction des infrastructures et des voies ferrées du tramway.

« Nous prévoyons des embauches à l'issue du contrat de professionnalisation des ouvriers du Tram 4. Il nous semble important de développer le sentiment d'appartenance à une équipe, à un groupe, et de faire avancer nos chantiers ensemble. »



YVES NDADE est agent d'information sur le Tram 4. Salarié de Clef Job (Groupement d'employeurs associatif), pour le compte de stratéact', il est en contrat à durée indéterminée. Il est chargé d'informer la population sur tous les aspects du chantier : tracé, travaux, calendrier, sécurité...

« Aujourd'hui, j'aime mon métier de médiateur, et je sais que si je veux continuer sur cette voie, il y a beaucoup de projets qui émergent dans la ville et aux alentours, ce qui en fait un emploi pérenne. »



YANNICK BISSAE est actuellement en contrat de professionnalisation en tant qu'ouvrier VRD (Voiries et Réseaux Divers) chez Colas Île-de-France Normandie.

« Le BTP n'était pas forcément un domaine auquel j'avais songé, mais ce qui m'a tout de suite intéressé, ce sont les nombreuses opportunités d'évolution dans ce métier. »



Au sein d'Île-de-France Mobilités, maître d'ouvrage du projet, **ALEXANDRE BERNUSSET**, Directeur des Infrastructures, fait un bilan du dispositif.

« C'est une démarche qui se révèle utile et fructueuse. L'évolution de chacune des personnes formées ou recrutées est plus qu'encourageante. Le bilan positif de cette action nous incite à poursuivre ce type d'initiative dans nos autres projets sous maîtrise d'ouvrage d'Île-de-France Mobilités. »

AUTREMENT DIT

Les agents du Tram 4 à la rencontre des élèves du territoire



Présentation du projet devant les élèves de l'école Paul Langevin

En 2017, les agents du Tram 4, Yves et Gabriel, sont allés à la rencontre de nombreux élèves afin de les familiariser avec le projet Tram 4, mais aussi de les sensibiliser aux risques du chantier.

En juin 2017, 365 élèves des cours élémentaires et moyens des groupes scolaires Jean Jaurès et Paul Langevin ont découvert le film du projet et les vidéos 3D présentés par les agents d'information.

Yves et Gabriel sont aussi intervenus, en septembre, dans les collèges Romain Rolland, à Clichy-sous-Bois, et Jean Jaurès, à Montfermeil, sur le thème de la sécurité routière, en partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.



Visite sur le terrain avec les collégiens de Louise Michel

Le 20 novembre, une quarantaine d'élèves de CM2 de l'école Jean Jaurès et de 6^e du collège Louise Michel ont effectué une visite sur le tracé du Tram 4, à Clichy-sous-Bois. Cette visite a été organisée à la demande des professeurs, en collaboration avec la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) de Clichy-sous-Bois, qui a également exposé le projet de renouvellement urbain du Bas-Clichy.

Tous les élèves se sont montrés vivement intéressés par le Tram 4. Les échanges se sont tous révélés particulièrement riches et dynamiques.

+
LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ARRIVÉE DE LA PREMIÈRE RAME DU TRAM 4

Dans la nuit du 2 novembre 2017, la première rame Dualis est arrivée à l'atelier-garage de Noisy-le-Sec. Au total, 15 nouvelles rames Dualis, destinées à la nouvelle branche du Tram 4, ont été acquises et financées par Île-de-France Mobilités pour un montant d'environ 100 M€.

Le tram Citadis Dualis, conçu par Alstom à Valenciennes, est capable de rouler aussi bien sur un réseau de tramway que sur le réseau ferré national. Il pourra donc circuler sur les 2 branches Bondy <> Aulnay-sous-Bois et Bondy <> Hôpital de Montfermeil. Quant aux trams existants de type Avanto, ils seront adaptés aux nouveaux équipements de la ligne.



Confortables et climatisées, les rames sont dotées d'une grande capacité d'accueil, jusqu'à 250 personnes.

EN DIRECT DU TERRITOIRE

Le groupe scolaire Bayard, à Livry-Gargan

La Ville engage actuellement des travaux pour créer une extension au groupe scolaire. Il se trouvera juste à côté de la future station du Tram 4, « République-Marx Dormoy ».

Le projet d'extension de l'école est apparu comme une nécessité pour la Ville, afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves lors des rentrées à venir. Mais il a aussi pour objectif d'améliorer le confort des élèves et l'organisation de la vie scolaire.

Le groupe scolaire est actuellement composé de 31 classes, de la petite section de maternelle au CM2. Le projet d'extension va permettre de supprimer les installations provisoires et de créer des salles de classe supplémentaires. Ce projet inclut également la construction d'un nouveau restaurant scolaire avec une plus forte capacité d'accueil. Afin de favoriser la diversité et la qualité des activités scolaires et périscolaires, un gymnase, un accueil de loisirs indépendant, avec une nouvelle cour de récréation, seront également réalisés. La mairie profitera de ces travaux d'extension pour rénover certains des bâtiments actuels. Ces nouveaux bâtiments et équipements devraient être prêts pour la rentrée prochaine en 2018.



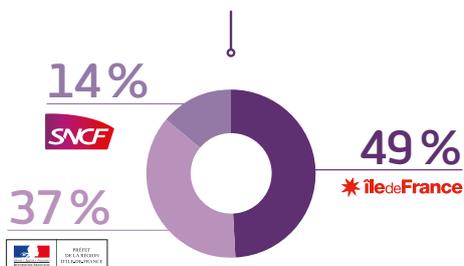
LES ACTEURS, COÛT ET FINANCEMENT DU PROJET

L'État, la Région Île-de-France, le Département de la Seine-Saint-Denis, la SNCF et Île-de-France Mobilités unissent leurs compétences pour créer la nouvelle branche du Tram 4.

La coopération des élus et des services des villes des Pavillons-sous-Bois, de Livry-Gargan, de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil ainsi que celle de l'Établissement public territorial Grand Paris Grand Est, est un facteur clé pour la réalisation du projet.

L'infrastructure

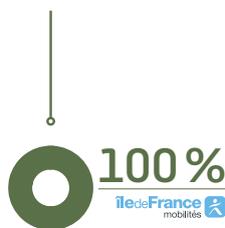
c'est-à-dire les études, la construction des stations, des voies ferrées, des aménagements urbains (trottoirs, voirie...) et des ouvrages d'art.



soit 270 millions d'euros HT

Le matériel roulant

c'est-à-dire les trams.



soit 100 millions d'euros HT

Le fonctionnement

c'est-à-dire l'entretien des véhicules et des stations, les moyens humains, la vidéo-surveillance...

